#### Janvier 2014



# Maslacq Infos

**Bulletin Municipal et Inter associatif** 

#### Conseil Municipal

- Taxe d'Aménagement
- SIVOM de Lagor : Vote contre le maintien de la compétence maison de retraite
- Chauffage salle socioculturelle
- Adhésion de Maslacq au Centre socioculturel d'Orthez

#### Arrêt sur images

- AG des Clubs
- Les Noëls du CCAS
- Le tournoi de pelote 2014

#### Dossiet

- Les élections 2014
  - ✓ Municipales

#### La nous concerne

- Visite
- Agrément du Centre d'Action sociale pour cinq ans
- · Le site Maslacq.fr
- Surveillez vos compteurs d'eau
- Drive fermier

à Castetis



Photo Alain de Lapparent

Bientôt au chaud dans la salle socioculturelle, les travaux touchent à leur fin



#### Lommaire

#### Décisions du Conseil

#### Intercommunalité

- 3 Sivom de Lagor Aide aux devoirs
- Contrat territorial de Lacq Pôle de remplacement Centre Socio culturel d'Orthez

#### Travaux

- **Chenal poste trinquet** Appartement poste Chauffage salle socioculturelle **Entretien chaudières**
- Achat de mobilier Contrat d'entretien campanaire Dératisation

#### Personnel communal

Garantie maintien de salaire et protection sociale **Protection sociale** 

#### Fiscalité Comptabilité

Taxe d'Aménagement **Décisions Modificatives Budget** 

#### Arrêt sur images

10 Diverses manifestations organisées par les associations ou la Commune

#### Dossiet :

14 Elections 2014

#### Ca nous concerne

16 Décisions, réalisations, conseils concernant nos concitoyens

#### Bloc note des manifestations

23 Agenda mensuel

#### Maslacg Infos

Directeur de la publication : le Maire de Maslacq



05 59 67 60 79







# Le mot du maire

La commission Information, soucieuse de faciliter votre lecture, vous propose une mise en page plus lisible, chaque article étant délimité par une couleur spécifique. Les articles sont plus concis et plus illustrés.

« Maslacq Infos » complète l'information municipale qui bénéficie d'une actualisation quotidienne, et que tous les internautes peuvent consulter sur le site de la Commune => http://www.maslacq.fr. Ceci me donne l'occasion de remercier les membres de cette Commission pour leur travail et leur souci d'apporter plus de réactivité et de confort aux lecteurs.

Dès la fin 2013 nous avons pu accueillir la population dans une Mairie rénovée et fort agréable à utiliser.

L'assainissement collectif de la route de Lagor a pu être finalisé grâce au concours du Syndicat Jüscle et Baïse; le revêtement de la route est programmé pour ce début d'année.

Au cimetière, l'espace columbarium est également terminé ; il a été réalisé avec la Communauté de Communes de Lacq.

Les grandes orientations de l'année 2014 et des années à venir dépendront du nouveau Conseil Municipal issu des élections des 23 et 30 mars. Il appartient donc aux candidats seuls de faire leurs propositions.

L'année 2014 sera une année riche en rendez-vous électoraux puisque les élections Européennes nous feront revenir devant les urnes le 25 mai.

Dès le 16 janvier, les Conseillers Communautaires ont aussi mis en place une gouvernance provisoire jusqu'au renouvellement de tous les Conseils Municipaux au mois de mars. L'élection d'un nouveau Président devenait indispensable puisque le précédent cessait ses fonctions; c'est Jacques CASSIAU-HAURIE qui a été élu à ce poste. Il s'agissait également de lui associer 15 Vice-Présidents et d'intégrer les représentants de l'ancienne Communauté de Communes d'Orthez. La nouvelle entité ainsi élargie à 61 Communes s'appellera désormais la CCLO (Communauté de Communes Lacq-Orthez).

Même si trois autres Communes souhaitent intégrer rapidement cette grande intercommunalité, il semble qu'elle ait atteint sa dimension maximale ainsi que sa conformité avec le schéma départemental.

Ces nouvelles règles communautaires demandent aux élus des adaptations fréquentes mais nécessaires en raison des contraintes budgétaires que la situation économique fait peser sur les collectivités. Il appartiendra donc aux élus de s'adapter, de mutualiser d'avantage les forces et les faiblesses, en recherchant l'excellence dans le service à rendre aux populations.

Dans l'espoir que l'union sera notre force, je vous souhaite à toutes et à tous, une fois encore, une très bonne année 2014.

> **Georges TROUILHET** Maire de Masiacq



#### Modifications du Sivom de Lagor (08-11)

Le SIVOM de Lagor a été créé en 2011 par la fusion des CC d'Arthez, de Lagor et de Monein avec celle de Lacq, pour exercer, pour les dix communes de l'ancienne CC de Lagor, 4 compétences.

Après une présentation des modifications envisagées, par M. Jacques BONTE, Président du SIVOM, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur les évolutions prévues des statuts :

Changement de siège social
 Nouveau siège = Mairie de Lagor
 (pour des raisons d'économie).

#### Transfert de la compétence crèche à la CCLO



Création, aménagement et gestion d'une crèche sur LAGOR à la nouvelle intercommunalité (CC Lacq-Orthez), au 1° janvier 2014

Maintien de la participation financière aux actions sociales facultatives pour les Communes membres (Comme le portage des repas...)

Vote Pour : Unanimité



#### ✓ Transfert de compétence maison de retraite :

Création, aménagement et gestion d'une maison de retraite sur Lagor, et mise en place d'un CCIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale ayant pour compétence exclusive la gestion de la maison de retraite de Lagor).

Vote Contre: Unanimité

Le Conseil est conscient de la nécessité de créer des places d'EHPAD dans notre zone géographique qui en manque, il voit l'intérêt de la création d'emplois dans ce secteur d'activité, <u>et il y est favorable</u> mais il considère que le SIVOM, n'a pas la surface financière nécessaire pour finaliser le projet.

Il estime indispensable de sensibiliser les responsables de la CC Lacq-Orthez à la nécessité de prendre en charge ce projet dans le cadre de la nouvelle Intercommunalité avant qu'il ne se concrétise. Dans le but de faire comprendre sa position aux neufs autres Communes et de leur proposer une démarche commune auprès des responsables de la CC Lacq Orthez il décide d'envoyer un courrier au Président du SIVOM de LAGOR avec copie aux Maires membres du SIVOM.



#### Convention d'aide

Il est donné lecture à l'Assemblée, de la convention établie par la CCLacq pour l'utilisation des locaux de l'école pour l'aide aux devoirs pour l'année scolaire 2013-2014.

- ✓ II y a un intervenant les lundi et jeudi de 16h 30 à 17h 30
  - ✓ La CCL offre le goûter et en laisse l'organisation à la Commune.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- ✓ de permettre à M. le Maire de signer cette convention
- ✓ de décider que la commune offrira le goûter aux enfants de la garderie qui ne sont pas concernés par l'aide aux devoirs.



#### Conseil Municipal Intercommunalité





Le Département est entré dans la mise en œuvre de sa nouvelle politique de développement territorial.

Il vient de décider pour la zone de Lacq, une enveloppe d'aide essentiellement axée sur la petite enfance, à hauteur de 200 M€ pour la période 2013-2016.

Le Conseil Municipal est invité à valider le Contrat Territorial de Lacq et à autoriser le Maire à le signer.



(Photo la République)

Vote: Contre = Marcelle Bordenave

Abstentions = Jean Naulé, Alain de Lapparent, Julien Locos, Christian Couturier Qui trouvent anormale la façon dont le projet de regroupement commercial pourtant accompagné par la CL Lacq a été exclu du périmètre de l'aide.
Pour = Le reste du Conseil



#### Adhésion au pôle de remplacement (20-12)

Le Conseil Municipal est informé que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Pau offre un service Intercommunal de Remplacement-renfort qui propose plusieurs types de missions.

(Il s'agit d'un élargissement du service qui n'était ouvert jusqu'à présent qu'aux métiers administratifs et maintenant couvre l'ensemble des métiers communaux.)

L'adhésion est gratuite et l'utilisation partiellement couverte par nos assurances.

Considérant l'intérêt que représente l'adhésion à ce service, le Conseil Municipal décide d'adhérer à compter du 1er janvier 2014 au service de Remplacement-renfort du Centre de Gestion.

Vote : Pour = Vnanimité

#### Adhésion au Centre

Maslacq ne faisant pas partie du d'Orthez, le Centre Socioculturel d'Orthez propose un dispositif partenarial qui permette de considérer les maslacquais de la même façon que les habitants d'Orthez. Commune fondatrice.

Ils bénéficieront donc des mêmes tarifs et droits que les Orthéziens : Priorité aux activités, braderies, sorties...

Il est conclu une convention d'adhésion de Maslacq au Centre Socioculturel d'Orthez, en tant que membre associé.

La Commune de Maslacq sera régulièrement informée de toutes les activités. Elle sera consultée pour la rédaction du « Contrat de Projet » établi pour 4 ans et pourra le cas échéant bénéficier d'un déplacement des services ou animations sur son territoire.



(Photo Jean Sarciat)

La convention est conclue pour un an et renouvelée par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une des parties avec un préavis d'un mois.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette convention et d'autoriser le Maire à la signer. Le Conseil juge cette opportunité intéressante, dans l'optique:

- De la réforme des rythmes scolaires
- D'ouvrir l'accès des Maslacquais aux nombreuses activités du Centre



# Réfection du chenal entre poste et trinquet (08-11)

Des infiltrations dues au mauvais état du chenal entre la poste et le Trinquet entraînent des détériorations des murs des deux bâtiments et entretiennent un taux d'humidité élevé dans les bâtiments.

Cette réfection a fait l'objet de demandes de devis :

 Seule la SARL MARLAT a répondu. (pour un montant de 1 737.66 €)

Il est demandé au Conseil de se prononcer sur ce devis.



Marcelle Bordenave parente ne prend pas part au vote **Vote Pour** : Unanimité des votants

#### Appartement poste (08-11)

La présence de xylophages conjuguée à l'humidité des murs a gravement endommagé le plancher du salon de l'appartement de la poste. La solution consisterait à procéder au remplacement de ce plancher par un carrelage semblable à la partie repas de cette même pièce. Pour cela des devis ont été demandés :

Pierre Carrelage : pas de réponse à ce jour

Lalanne Carrelage : 2 508.01 € TTC

Le Conseil trouve le devis élevé, mais est conscient de l'urgence.

Il demande donc au Maire, d'essayer d'obtenir une proposition moins chère et de relancer l'entreprise Pierre carrelage mais accepte proposition actuelle, s'il n'y parvient pas.

Vote Pour : Unanimité

#### Chauffage salle socioculturelle (22-11)

La Commission des Finances a été réunie pour préparer la décision Seules 2 entreprises ont répondu à l'appel d'offres

- La SPEM propose des radiants de 24 Kw conforme à l'étude mais probablement insuffisants (24 Kw correspond à la puissance précédente qui s'est avérée poser problème).
- Le Conseil avait une préférence pour les radiants, réputés plus confortables
- Sani-Chauffe refuse de poser des radiants fixés à la charpente au-dessus des utilisateurs de la salle et propose des aérothermes. Il considère de plus qu'il faut 48 Kw pour chauffer correctement ce local, ce qui nous est confirmé par un autre artisan
- II faut agir vite car l'hiver arrive



La Commission de Finances, compte tenu de l'ensemble de ces éléments et du fait que son devis (12 910 €) est le moins onéreux, propose d'accepter la proposition de Sani-Chauffe et d'engager les travaux aussi vite que possible.

Vote Pour : Unanimité

#### Entretien chandières (22-11)

Trois devis ont été reçus :

- SPEM 1375,40 € TC
- SAVELYS 600,86 € TC
- MDCS 382,72 € TC

Une discussion s'instaure et le devis de SAVELYS est retenu pour les raisons suivantes :

- Cette société a des spécialistes de chaque marque
- Elle a montré son efficacité dans la réparation de la chaudière des vestiaires du stade







Les travaux de rénovation de la Mairie sont achevés.

Cependant dans le descriptif du mobilier nécessaire au secrétariat, des oublis ont été commis.

Une dotation complémentaire serait souhaitable :

- 2 caissons mobiles 3 tiroirs
- 1 rangement bas 2 portes
- Un fauteuil
- 1 meuble à tiroirs

**Pour un montant TTC** de 2 147,69 €

#### Vote Pour : Unanimité







#### Contrat d'entretien campanaire (20-12)

Le contrat de maintenance concernant l'entretien de l'horloge et des sonneries des cloches a été signé en 1967. Il prévoit un passage de technicien sur simple demande de la Mairie (pour 422.12 € TTC en 2013)

La société Laumaillé de Tarbes nous propose un contrat d'entretien comprenant :

- **Maintenance annuelle (1 visite)**
- Nombre d'intervention supplémentaire illimité pour tout type de dépannage, (main d'œuvre et frais de déplacements non facturés)
- Dégagement de la responsabilité du Maire en cas d'incident
- Facturation des pièces au-delà de 115.00 € HT sur devis accepté.

Le montant de ce contrat serait de 252.00 € TTC par an.

Il est demandé au Conseil de se prononcer.

Vote Pout : Unanimité



#### Dératisation (08-11)

La dernière campagne de dératisation date de 2010 et depuis quelques mois, de nombreux administrés se plaignent du retour de rongeurs venant du réseau d'assainissement.

Le rat brun (surmulot)

- Cause des dégâts aux greniers Grain dévoré, souillés et rendus inconsommables, Fils électriques parfois rongés Propagation de maladies (peste, leptospirose, salmonellose...).
- S'acclimate à tous les types de milieu. Il privilégie un endroit humide et obscur comme les égouts pour construire un nid
- A une activité nocturne, Son rayon d'action s'étend de 50 à 100 mètres.

Il serait souhaitable de relancer une campagne, la saison étant propice.

La société ML Service nous a fait parvenir une proposition qui semble intéressante :

- Mise en place des pièges sur sites référencés : un seul investissement 100.00 € HT
- Puis 2 interventions annuelles 300.00 € HT

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette campagne et de valider le devis.





#### Garantie maintien de salaire et protection sociale (08-11 et 20-12)

Les conditions dans lesquelles les employeurs publics peuvent participer financièrement à la protection sociale complémentaire souscrite par leurs agents ont été modifiées.

Désormais, chaque employeur peut, s'il le souhaite, prendre en charge jusqu'à 100% de la cotisation de ses employés à une mutuelle de santé et/ou à un contrat de maintien de salaire.

Pour mettre en conformité le contrat actuel avec les exigences de la nouvelle réglementation, le contrat groupe garantie maintien de salaire sera résilié au 01/01/2014, ce qui impose à chacun des agents de souscrire un nouveau contrat



Le Conseil a toute liberté de choisir un montant de concours ou de ne pas participer.

Deux hypothèses lui sont proposées pour lui permettre de chiffrer le coût de la mesure :

- 5,00 €/mois/agent
- 9,00 €/mois/agent

**Vote :** Unanimité pour procéder à un appel d'offre et pour une participation de 9,00€ versée mensuellement à chacun des 7 agents concernés .



Il est rappelé au Conseil les obligations des collectivités concernant la protection sociale de leurs employés. Pour garantir ces risques, elles peuvent souscrire un contrat d'assurance.

La Commune a confié au Centre de Gestion l'appel à la concurrence d'un contrat groupe qui mutualise les risques pour les collectivités de moins de 30 fonctionnaires.

Le Centre de Gestion, a retenu la Caisse Nationale de Prévoyance (CNP) comme assureur et SOFCAP (Société Française de Courtage d'Assurance du Personnel) comme courtier gestionnaire.

#### Protection sociale (20-12)

**Deux contrats sont proposés:** 

1. Agents relevant de la CNRACL. :

le taux de la prime est fixé à 5,40 %,

2. Agents du Régime Général :

taux unique de 1,05%.

M. le Maire rappelle la nécessité de s'assurer pour couvrir les accidents du travail. Il s'agit comme chaque année d'entériner le choix du partenaire qui nous couvrira.

Le Conseil Municipal :

- DECIDE de l'adhésion aux contrats d'assurancegroupe proposés par le Centre de Gestion à compter du 1er janvier 2014 pour une durée de 3 ans,
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette fin.











La Commune a instauré en 2011, la Taxe d'Aménagement. Deux taux ont été fixés,

- 3.00 % pour les zones bien desservies en réseaux (eau potable, eau usées, électricité).
- 8,00 % pour les zones non desservies ou pour les zones où il sera nécessaire de faire des renforcements importants, (notamment en électricité et eau potable).

Monsieur le Maire fait part de la difficulté d'informer les propriétaires

- ✓ qui quand ils arrivent à la Mairie pour le permis de construire n'ont souvent pas été prévenus par le vendeur
- ✓ qui reçoivent un permis de construire où le montant ne figure pas (il est calculé ensuite par la DDT)

#### Taxe d'Aménagement (22-11)

Des modifications doivent être apportées pour se mettre en conformité avec la loi.

- √ Un secteur de la Commune sur la route d'Argagnon allant du carrefour avec la RD 9 à la propriété Hourtané doit être exclu de la Taxe d'Aménagement.
- ✓ Le secteur UB de la route d'Orthez étant parfaitement équipé, le taux peut être ramené à 3,00 %.
- ✓ Le lotissement Gascoin comprenant les parcelles AD 227, à 240 peut être ramené à un taux de 3,00% compte tenu de l'état des réseaux.

Le Conseil Municipal valide les modifications ci-dessus

Vote Pour : Unanimité

#### Clôture Budget Lotissement Pinan (08-11)

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur la dissolution du lotissement Pinan, les dernières écritures ayant été passées.



#### Décisions Modificative Budget (22-11—20-12)

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6015 Terrains à aménager	3 000.00 €	
D 6411 Personnel Titulaire		2 000.00€
D 6451 URSSAF		1 000.00€

Pour être sûr de pouvoir verser les salaires du mois de décembre, il est prudent d'augmenter les sommes budgétées à ce titre de 3 000,00  $\epsilon$  pris sur le chapitre Terrains à aménager sous utilisé.

Le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales 2013 s'élève pour notre commune à 6 672  $\in$ , somme qui a été prélevé sur nos avances mensuelles. Il nous appartient d'émettre un mandat de 6 672  $\in$ sur le compte 73925 et un du même montant sur le compte 73111

A cette occasion, le Conseil Municipal est informé que l'Etat ne nous a pas encore versé l'intégralité des impôts locaux collectés pour notre compte il doit encore 180 K€ ce qui ne s'était jamais produit.







(Cf blog de Biron)

#### 20-10-2013 : Chasser les idées reçues

La Fédération 64 des chasseurs a lancé une idée novatrice appelée " Un Dimanche à la Chasse" lors de son AG. Quelques ACCA ont proposé d'inviter des citadins à partager avec les chasseurs une journée de chasse sur leur territoire.

A Maslacq, deux Paloises, Joëlle CARPY et Émilie GARSES, ont choisi de passer la nuit à la tonne pédagogique de chasse aux canards.

Julien ESCOS de l'Association du gibier d'eau et responsable de la tonne, a présenté ce mode de chasse aux appeaux, (sarcelles, colverts, souchets, oies), posés sur le lac afin d'attirer et faire poser les canards effectuant leur migration annuelle.

#### 16-11-2013: Repas des chasseurs

L'ACCA de Maslacq, a invité, salle socioculturelle, les propriétaires, les chasseurs, leurs amis accompagnés de leurs conjoint(e)s, au traditionnel repas annuel du sanglier.

C'est plus d'une centaine de convives qui a répondu à l'invitation.

Le menu, concocté par l'équipe de Robert a été très apprécié de tous. Les convives trouvaient même la qualité supérieure à celle de l'édition 2012. Il parait même que les marcheurs de « Mourenx Évasion » sous la conduite de Angèle et Sylvain auraient déjà retenu leurs places pour 2014.



(Cf blog de Biron)



#### 22-11-2013 : Bibliothèque : « Océanie collier des dieux »

La Bibliothèque Municipale en partenariat avec le pôle lecture de la Communauté de Communes de Lacq a proposé un spectacle gratuit, tout public à partir de 6 ans : «Océanie, collier des Dieux»

Un voyage dépaysant dans le bleu turquoise des atolls du Pacifique magnifiquement raconté par Céline RIPOLL qui vit sur l'île de Pâques

#### 01-12-2013 : AG de l'Amassade

Le décès de Jojo MAUGOUBER deux jours avant l'Assemblée, constitue un évènement, qui a touché les membres d e l'association.

Le Président René DASSAIN en accueillant les Maires de Maslacq et de Castetner et après avoir excusé madame le Maire de Sarpourenx a demandé une minute de silence.





(Photo JC Vignasse)

remercié les bénévoles pour leur implication et les nombreuses animations proposées par l'association forte de 100 membres

Après un convivial apéritif, 72 personnes se sont dirigées vers le restaurant du village où une table était dressée en leur honneur. Là aussi, dans son Hôtel, les souvenirs des moments passés avec Jojo MAUGOUBER ont été au centre de nombreuses conversations.

# Arrêt sur image







(Photo JC Vignasse)

#### 05-12-2013: AG des randonneurs

Jeannine LASSAUBE, a présenté le rapport moral :

Elle s'est félicitée du succès des sorties du jeudi qui ont compté plus de 1 000 participations ce qui veut dire plus de 50 participants dans le car. Pour 2014, si le nombre d'inscrits dépasse la place disponible, un roulement sera opéré entre la centaine de membres. L'association en plus de son activité propre, a participé à la journée "Entre Gave et Coteaux" sur le

territoire de la Communauté de Communes de Lacq avec guatre autres clubs.

Maïté PLAA, trésorière a ensuite présenté le rapport financier : L'année se solde par un léger excédent Francis LAUILHE remplacera Paul LACLAU, en 2014, pour le suivi des inscriptions Sorties prévues :

Durant l'hiver, le Club envisage de proposer plusieurs sorties dont une en raquettes.

- ✓ Les sorties de printemps s'étaleront entre le 6 mars et le 11 juillet
- ✓ Les sorties d'automne du 11 septembre au 11 décembre.

#### 14-12-2013: Les calendriers de l'ESP

Les enfants de l'école de Foot de l'Etoile Sportive des Pyrénées, leurs parents, les joueurs et les bénévoles du club se sont partagés en plusieurs équipes pour essayer de passer chez chacun d'entre vous.

Merci à tous ceux qui leur ont réservé bon accueil.



#### 11-12-2013 : Centre Communal d'Action Sociale: Repas des plus de 70 ans

Depuis trois ans, le CCAS a décidé, pour Noël, de donner le choix aux personnes de plus de 70 ans :

- De recevoir des mains d'une délégation du CCAS un cadeau remis chez elles
- De participer à un repas salle socioculturelle servi par les membres du CCAS

(Photo JC Vignasse)

C'est environ la moitié des 130 personnes de cette tranched'âge qui s'est retrouvée autour d'une poule au pot mercredi 11 décembre

La famille Quenot était aux fourneaux Après un Kir en apéritif, le menu léger et plein de saveur a été apprécié :

- **✓** Bouillon vermicelle
- ✓ Poule au pot
- ✓ Fromage de pays
- √Tourte landaise chaude avec une boule de glace Repas accompagné de vins rouge et rosé et clôturé par un café

La journée ensoleillée a rendu ce rendez-vous encore plus agréable







#### 18-12-2013 : **CCAS** Noël des enfants

Comme à l'accoutumée, le Centre d'Action Sociale de Maslacq a proposé un après-midi festif aux enfants scolarisés dans la commune.

A la salle socioculturelle, les enfants et les enseignants de l'école publique et de l'école Jeanne

d'Arc ont été réunis autour d'un spectacle où se mêlaient sculpture de ballons, tours de magie et histoires.

A la fin du spectacle le père Noël a fait une apparition.

Ensuite les viennoiseries accompagnées de chocolat chaud ont été dévorées et chacun est reparti avec un père Noël en chocolat et des ballons. .

#### 12-01-2014: Tournoi gomme pleine

Cette compétition comportera

- ♦ 4 séries masculines
- ◆ 1 série féminine

#### Inscription

(Photo JC Vignasse)

- ✓ Coût 32,00 €
- ✓ Avant le 12 janvier 2014

#### Période :

✓ Début : 10 février 2014 √ Fin: 13 et 14 juin 2014

#### **Renseignements:**

jean-bernard.hautbois@wanadoo.fr

**@** 06 31 18 55 01



#### 22-03-2014: Soirée Bodega—Tapas



La prochaine soirée de l'APEL ECOLE JEANNE D'ARC aura lieu le Samedi 22 Mars 2014 à la salle socioculturelle et aura pour nom :

Ie « 1ER PRINTEMPS DES TAPAS ».

Ce sera donc une soirée «BODEGA-TAPAS».

**Inscriptions avant le 15 Mars 2014** 

soit directement à l'épicerie communale

ou en contactant Karine au : 📵 06 87 62 52 81 .





#### 06-12-2013 : AG du Comité des Fêtes



Photo: JC Vignasse

#### Le nouveau bureau

- ✓ Président : Julien ESCOS.
- ✓ Vice Président : Loïc LABARRERE
- ✓ Trésorière : Marion LABARRERE,
- ✓ Trésorière adjointe : Marina LONGERON
- Secrétaire : Dominique COURAULT,
- ✓ Secrétaire adjointe : Mélanie FRAICHOU

#### Compte rendu de l'AG

Julien ESCOS a présenté son rapport moral positif malgré les mauvaises conditions climatiques qui ont sévi le vendredi des Fêtes Patronales.

Financièrement, l'année se termine bien du fait de la réussite du Barricot. Sans ces deux mois au

cours desquels les maslacquais ont fait preuve de générosité, les Fêtes se seraient révélées déficitaires.

Georges TROUILHET, notre Maire, s'est fait l'écho de la satisfaction des Maslacquais à l'égard des Fêtes 2013 et a félicité le Comité pour son implication et son inventivité.

# Le nouveau Bureau a annoncé la date des prochaines Fêtes prévues du 20 au 22 juin 2014 avec

- ✓ la retraite aux flambeaux pour lancer les fêtes,
- ✓ les repas du samedi soir animé par le grand orchestre attractif Heptagone.
- ✓ Le dimanche, un concours de pétanque est à l'étude.
- ✓ Pour clore ces fêtes 2014, un grand feu d'artifice sera tiré du stade municipal.

D'autres projets sont également à l'étude.

#### 01-12-2013: Marché de Noël de l'APPEL (école Jeanne d'Arc)



«Le marche de Noël 2013 » de l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Jeanne d'Arc s'est déroulé en deux temps.

- A l'épicerie communale les
  - √ 30 Novembre
  - ✓ 1er Décembre
- A la sortie de la messe dominicale
  - ✓ le 8 décembre

Les décorations et pâtisseries réalisées par nos «petits» auront connu un vif succès.

Un grand Merci a tous, et meilleurs vœux pour cette nouvelle année»





Gymnastique d'entretien



(Photo JC Vignasse)

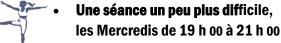
#### L'association de gymnastique d'entretien présidée par

Andrée LABARRERE a vu ses effectifs augmenter durant cette saison.

Au total, plus de 70 adhérents de Maslacq et des villages voisins viennent s'initier à la gymnastique d'entretien conduite par Cathy, professeur de l'association depuis plusieurs années.

#### Deux cours sont proposés :

**Une gymnastique do**uce, les Lundis de 9 h 30 à 10 h 30



Les membres de l'association ne manquent pas de rappeler que le sport doit avoir une place importante dans la vie quotidienne, les bienfaits d'une activité physique étant nombreux.

🕿 05 59 65 12 42 ou 🗟 06 79 31 16 52.

#### 17-01-2014 : Cérémonie des Vœux du Maire

C'est en présence de Jacques CASSIAU HAURIE, Maire de Biron, Conseiller Général et Président de la nouvelle Communauté de Communes de LACQ-ORTHEZ que Georges TROUILHET a présenté ses meilleurs vœux pour l'année 2014. Il a souligné l'importance de cette cérémonie traditionnelle qui permet de rassembler en toute simplicité, et convivialité, les forces vives de la commune, (personnel communal, élus, enseignants, responsables d'associations, familles nouvellement installées à Maslacq ...)



Il s'est félicité du fait que la commune ait la chance d'avoir un tissus associatif riche, qui anime la vie locale de façon dynamique sous l'angle culturel et sportif. (Photos JC Vignasse)

Après avoir brièvement rappelé les réalisations de 2013, il a remercié l'ensemble du personnel, les membres du Comité Communal d'Action Sociale, les élus, pour le travail effectué cette année.

C'est avec émotion qu'il a évoqué le climat qui règne au Conseil Municipal en cette fin de mandat. Il a indiqué que c'est une des raisons qui le motivent à solliciter de nouveau le suffrage des maslacquais en 2014. Il s'est félicité du respect, de la confiance, et de la tolérance qui ont été les grandes valeurs du Conseil Municipal durant ces 6 années. Il a salué ceux qui pour des raisons personnelles ne se représenteront pas et annoncé qu'il

conduira une liste remaniée avec des sortants et des nouveaux.

Jacques CASSIAU HAURIE, a présenté rapidement la CCLO forte de plus de 50 000 habitants et indiqué qu'il sera candidat à sa succession comme Président au mois d'avril.

Il a rappelé que c'est dans des frontières cantonales nouvelles que les électeurs auront à élire leurs représentants territoriaux (anciennement Conseillers Généraux) en 2015.

La soirée s'est terminée autour d'excellentes galettes des rois et de Jurançon.

### Dossier: £lections 2014







#### Premier tour le dimanche 23 mars Second tour le dimanche 30 mars



Qui élit-on ? Les électeurs doivent choisir les membres du Conseil Municipal au nombre de 15, (pour 6 ans). Le Maire et ses Adjoints sont ensuite élus par les Conseillers.

#### Rôle du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal représente les habitants, il est chargé de régler par ses délibérations les affaires de la commune.



- ♦ Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local : Il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté), il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides au développement économique...
- ◆ Il donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État.
- ♦ Le Conseil exerce ses compétences en adoptant des "délibérations" Il peut former des Commissions disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers.

#### Type de scrutin : Plurinominal à deux tours avec panachage autorisé

#### L'électeur peut :

- ♦ Barrer ou écrire des noms sur les listes candidates
- Placer plusieurs listes dans son enveloppe (le nombre de noms proposés ne doit toutefois pas dépasser le nombre de places au Conseil Municipal (15)

#### Attention :

Il n'est plus possible de voter pour quelqu'un qui ne s'est pas porté candidat

# Elections européennes

PARLAMENTUM EUROPAEU

#### Européennes 25 mai 2014

#### Qui élit-on

Les Députés Européens sont élus par les citoyens des États-membres au suffrage universel direct, tous les 5 ans, lors des élections européennes.

En France, les élections ont lieu dans 9 circonscriptions interrégionales .



#### Rôle du Parlement Européen

Il représente les peuples des États membres de l'Union Européenne. Son rôle s'est progressivement renforcé au fil des différents traités, et avec l'élection au suffrage direct de ses députés depuis 1979.

Au départ plutôt consultatif, ses compétences couvrent aujourd'hui :

- ◆ <u>Le domaine législatif</u>: Il participe à l'adoption des actes juridiques aux côtés du Conseil. Il a le pouvoir de soumettre les propositions de textes qui lui semblent nécessaires.
- ◆ La compétence budgétaires: Il établit, avec le Conseil, le budget annuel de l'Union.
- Contrôle de l'exécutif de l'UE: Il dispose de moyens de contrôle. Le Président de la Commission est élu par le Parlement et le choix des autres membres de la Commission est soumis à son approbation. Il peut censurer la Commission qui doit alors démissionner.

# **Type de scrutin :** Les députés français (75 dont 10 pour la circonscription Sud Ouest) sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à un tour. :

- ◆ Les électeurs choisissent une liste <u>sur laquelle ils ne peuvent rayer aucun nom, ni changer l'ordre.</u>
- ♦ Les listes ayant recueilli moins de 5% des voix ne sont pas admises à la répartition des sièges.

#### 14 Maslacq infos • Janvier 2014



#### Dossier : flections 2014



Ne laissez pas les autres

décider pour vous!

otez

# Règles communes aux deux scrutins

#### Qui peut voter?

Les citoyens de nationalité française ou de l'Union européenne,

- ♦ Âgés d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin.
- Jouissant de leurs droits civils et politiques (y compris dans leur pays pour les étrangers),
- Inscrit s sur les listes électorales de Maslacq.

#### En cas d'absence : Procuration

- Un électeur ne pouvant être présent le jour du vote peut donner une procuration à un électeur de la commune, (le vote par correspondance n'est pas possible).
- ◆ La procuration peut être déposée à la Gendarmerie ou au Tribunal d'Instance jusqu'à la veille du scrutin, il est cependant recommandé de s'y prendre un peu à l'avance pour être certain que la commune la recevra avant le

#### Déroulement du vote

#### Documents à présenter au Bureau de vote :

- soit votre carte d'électeur + une pièce d'identité.
- soit une pièce d'identité seulement (liste ci-après)

#### Opérations de vote

- 1) Le Bureau vérifie que vous êtes bien inscrit.
- 2) Vous devez prendre une enveloppe et au moins 2 bulletins de vote (pour préserver la confidentialité du choix).
- 3) Vous vous rendez ensuite obligatoirement dans l'isoloir avant de vous présenter devant l'urne.
- 4) Les membres du bureau vérifient votre identité et s'assurent que vous n'avez qu'une enveloppe, puis l'urne est ouverte pour vous permettre d'introduire l'enveloppe.
- Vous signez la liste d'émargement.
- 6) La date du scrutin est apposé sur votre carte qui vous est rendue.

#### Titres permettant aux ressortissants de l'Union Européenne, autres que Français, de justifier de leur identité :

- 1° Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'Etat dont ils ont la nationalité
- 2° Titre de séjour
- 3° Un des documents mentionnés précédemment



#### Attention :

Dorénavant les électeurs se présentant non munis d'une pièce d'identité au bureau de vote ne pourra pas prendre part au scrutin



#### Pièces d'identité acceptées

#### pour les français :

#### En cours de validité ou périmés :

- 1° Carte nationale d'identité
- 2° Passeport

#### En cours de validité avec photo :

- 1 Carte d'élu local
- 2° Carte parlementaire
- 3° Carte vitale
- 4° Carte du combattant
- 5° Carte d'invalidité
- 6° Carte de fonctionnaire
- 7° Carte d'identité ou de circulation militaire
- 8° Carte de famille nombreuse
- 9° Permis de conduire
- 10° Permis de chasser
- 11° Livret de circulation, (Préfet)
- 12° Récépissé valant justification de l'identi-
- té, en cas de contrôle judiciaire







#### Le château de Mont dans le giron de la CC Lacq

Le château de Mont racheté pour 260 000 € à ses propriétaires qui résident actuellement en Australie, va entrer dans le giron de la CC Lacq.

Le président David Habib l'a annoncé, la CC Lacg va mettre la main sur cet édifice qui appartient à l'histoire de Lacq et dont les murs ont vu, par le passé, de nombreux contrats négociés.

Le château à l'abandon depuis quinze ans , est malheureusement délabré.

(Photo la république)



# (Photo NL Sud Ouest)

#### Orthez: Jmage/Jmatge dans des locaux neufs

Après deux ans passés dans un petit local de la rue Jeanne-d'Albret, le Centre d'Art Image-Imatge, s'est installé rue de Billère, en face du iardin public.

Ces nouveaux locaux vont permettre un meilleur accueil du public, notamment pour les ateliers avec les groupes. De plus, un mur valorisera les créations pédagogiques issues

des travaux réalisés avec les scolaires, mais aussi avec les personnes âgées.

Il y aura également un coin librairie à l'intérieur de l'espace d'accueil, où chacun pourra s'arrêter.

#### Mise à jour du cadastre

Nous vous informons que Monsieur un volle agent du cadastre sera présent dans notre commune propriétaires propriétaires FONCIERS jour des constructions manquantes.

A ce titre, il est possible qu'il prennent contact avec vous. Il a le droit de pénétrer sur vos propriétés.





#### Daniel Argote caméra d'or à Salies

Une explosion de joie a accompagné l'annonce de l'attribution de la caméra d'or, récompense suprême du festival vidéo salisien « La 25ème Heure » aux élèves du collège Daniel Argote.

Ce prix leur a été remis pour leur film"Mémoire de pierres", qui raconte la vie de la "vieille dame" de la Moutète, salle mythique du basket et de l'Elan Béarnais.







#### David Habib quitte la CC Lacq

David HABIB ne briguera pas un nouveau mandat de Président le 16 janvier lors du choix de la nouvelle gouvernance pour Lacq-Orthez.

C'est une page qui se tourne pour celui qui accéda à la Présidence du district de Lacq en 1989. « La collectivité a grandi en même temps que j'ai vieilli, je partirai avec la satisfaction d'avoir bien travaillé », a-t-il déclaré.

David Habib a laissé sa feuille de route aux élus. « J'ai une entière confiance en la CCL à quelques conditions », a-t-il noté.

- Consacrer l'essentiel des moyens au projet industriel figure en haut de la liste fournie, hier soir par l'ex-Président de la CCL.
- Dans un territoire « travaillé par les difficultés », David Habib a incité les élus à faire évoluer les politiques pour aider les administrés qui sont en difficultés et notamment les enfants.

« Vous avez un outil très performant où nous avons voulu les meilleurs fonctionnaires, a-t-il poursuivi. Vous aurez à conduire les affaires de la collectivité mais ne jamais subir d'oppositions techniques. Vous n'êtes pas là pour faire de la technique mais pour faire de la politique et prendre des décisions ! » Les élus ont spontanément applaudi avant de se lever pour dire « merci ».

Calmant les inquiétudes, David HABIB a terminé en disant « Vous devez être sereins, dans 10 ou 15 ans, il nous sera donné crédit d'avoir fait le pari d'unifier le centre du département. »



(Photo la république)

Ferme de Bicatou Rue de l'église MASLACO

# Annuaire des producteurs locaux

Il s'adresse à tous.

A ce jour, il regroupe l'offre de 78 producteurs implantés sur le territoire du Pays qui pratiquent au moins un mode de vente directe. Le consommateur y trouvera également des infos sur les dynamiques agricoles, telles que les signes officiels de qualité, les réseaux de producteurs, les coopératives ou encore les AMAPS qui émaillent le territoire du Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves

Toute l'année, ces producteurs sont présents sur les tables des restaurants et sur les marchés. Cet annuaire vous aidera à préparer un itinéraire gourmand, à la découverte des saveurs de notre terroir.

EARL LA NINETTE

12 chemin de la Gevre

MASLACO

Retrouvez le :
A la Mairie

Dans les offices de tourisme

ou par téléchargement sur : www.producteursdemonpays.fr











#### La nous concernes





#### La petite épicerie => Une offre complète

#### **KARINE VOUS PROPOSE**

- ✓ Le pain d'Argagnon et ses viennoiseries
- ✓ Les journaux locaux
- ✓ L'alimentation générale
- ✓ Des fruits et légumes frais
- ✓ Des vins régionaux de la cave d'Angèle (Orthez)
- ✓ Un coin bar avec une terrasse l'été

#### Des produits artisanaux tels que :

- ✓ Gâteaux de Mireille Faucher (Monein)
- ✓ Confiture de haute Soule (Alos Sibas Abense)
- ✓ Conserves de canard des délices du Luy (Malaussane)

5 rue du parc à Maslacq -- Tel 05 59 67 30 27



# UNE LARGE PLAGE D'OUVERTURE Horaires d'hiver:

Lundi au dimanche de 8h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00 (fermée l'après-midi les mercredi, samedi et dimanche)

#### Un élan de générosité pour les Pantomimes

Le Festival de théâtre en milieu scolaire, d'Orthez : « Pantomimes », a perdu une partie du soutien public qui lui



était jusque-là accordé. Le Conseil général finance l'atelier du collège Daniel-Argote, mais ne subventionne plus le fonctionnement du Festival.

La Mairie d'Orthez aide déjà de façon substantielle en mettant à disposition la salle Francis-Planté et le régisseur. »

Depuis 1996, Pantomimes permet à des jeunes de 12 à 25 ans issus de divers pays (Espagne, Hongrie, Lituanie, Moldavie, Russie, Roumanie, Slovénie, Tunisie, Turquie...) de faire connaissance à travers une activité commune :

#### le théâtre de langue française.

Refusant de baisser les bras les organisateurs ont décidé de lancer une opération de financement participatif sur Internet. Le pari est réussi la somme attendue  $3000.00 \in a$  été dépassée.

La date de la prochaine édition est d'ores et déjà fixée. Si tout se passe bien, le festival se déroulera du 13 au 18 mai prochains.

# Déploiement de la fibre optique dans le département

Dans le cadre du grand plan numérique souhaité par le Président de la République, la fibre optique devra connecter tous les foyers des PA dans les dix ans à venir.

L'Etat et l'Union Européenne, la Région et les Communautés de Communes y mettront 176 M€

Le Département vient de s'engager pour 50 à 55 M€

Un syndicat Mixte Ouvert sera créé pour mener au mieux les travaux et étudier les meilleures solutions pour chaque zone à couvrir.









#### Castetis => Premier drive fermier local

L'association « Superfermiers », qui regroupe cinq producteurs installés autour d' Orthez (dont 2 dans les Landes), a lancé son premier « drive fermier ».

Finit de courir de fermes en fermes à la recherche de produits locaux de qualité. D'un clic de souris, on peut commander sur internet et retirer la marchandise sur l'exploitations la plus proche de chez soi.

Le projet porté par cinq producteurs du Béarn et des Landes, tous installés dans un rayon de 20 km autour d'Orthez, aura mis trois ans à murir. Les productions concernées sont pour l'instant :

- · Canards gras.
- Légumes « bio ».
- Poulets fermiers
- Fromages et crèmes glacées



(Vendredi après-midi ou samedi de 9h00 à 12h00 ou de 14h30 à 18h00 .)



(Photo la république)

#### Veiller sur votre compteur d'eau



Votre compteur d'eau est placé sous votre responsabilité.

#### <u>Détection des fuites d'eau</u>



Votre compteur vous permet de vérifier l'étanchéité de votre circuit d'eau.

Fermez tous vos robinets, vérifiez qu'aucun appareil consommateur d'eau n'est en route, puis regardez votre compteur.

S'il comporte un indicateur de passage d'eau

Il doit être immobile, s'il tourne, c'est que vous avez laissé un robinet ouvert ou vous avez une fuite.

#### Sinon

- ✓ Relevez votre compteur Attendez 2 heures sans laisser couler d'eau
- ✓ Faites un nouveau relevé.

S'il est identique au précédent, il n'y a pas de problème

S'il a évolué, vérifiez que vous avez bien arrêté tous les dispositifs consommant de l'eau, si c'est le cas, il est probable que vous avez une fuite, appelez votre plombier.

#### Protection contre le gel

Vous devez protéger votre compteur contre le gel. Par temps de gel, la vitre du compteur se casse sous l'effet de la pression de l'eau gelée et vous n'avez plus d'eau à vos robinets. Si vous n'êtes pas sur place et si vous n'avez pas fermé le robinet d'alimentation après compteur, vous risquez, outre le gel et la casse de votre compteur, une importante fuite d'eau.

#### • Votre compteur est dans un regard à l'extérieur

Isolez les parois du regard à l'aide de plaques de polystyrène et disposez autour du compteur un sac de billes en polystyrène (N'utilisez ni feuilles mortes, ni paille qui se décomposent et encombrent le regard de déchets). Fermez bien le regard

#### Votre compteur est à l'intérieur

Même dans une cave ou un garage, il n'est pas à coup sûr à l'abri du gel, protégez vos canalisations et votre compteur à l'aide d'un matériau isolant. Si la période de gel se prolonge : laissez couler un filet d'eau à l'un de vos robinets afin d'assurer une circulation constante dans votre réseau d'eau intérieur (procédé à n'utiliser bien entendu que pour de courtes périodes).

#### La nous concernes





# L'agrément du CCAS renouvelé pour 5 ans

La commune de MASLACQ grâce à son Centre Communal d'Action Sociale accompagne les retraités dans leur quotidien en proposant divers services à domicile.

Les retraités voient ainsi leur vie quotidienne améliorée parl'allègement de certaines tâches parfois contraignantes. Faciliter le maintien à domicile, rompre avec l'isolement sont quelques-uns des objectifs poursuivis par le C.C.A.S. qui ne ménage pas ses efforts pour permettre aux administrés à la retraite de vivre confortablement.



Récemment, le C.C.A.S. a engagé une démarche qualité cherchant ainsi à satisfaire au maximum les usagers des services de soutien à domicile.

Ouverture au public : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00



#### Constitution des dossiers d'aide personnalisée (APA)

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est une allocation destinée aux personnes âgées.

Elle est ouverte aux personnes hébergées à domicile ou dans un établissement. Le demandeur doit :

- ✓ remplir un certain nombre de conditions pour pouvoir en bénéficier.
- ✓ respecter, une fois son allocation attribuée, certaines obligations

#### Constitution des dossiers de Prestation liées au Handicap (PCH) et (AAH)

Ces prestations compensation sont des aides destinée à financer les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées.

Ces besoins doivent être inscrits dans un plan personnalisé défini par l'équipe

pluridisciplinaire de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), sur la base du projet de vie exprimé par la personne. Il est possible d'en bénéficier à domicile, ou en établissement.



#### Service de soutien à domicile

- √ Ménage,
- ✓ Entretien
- ✓ Linge,
- ✓ Repas,
- ✓ Courses,
- ✓ Aide à la toilette.
- ✓ Déplacements,
- ✓ Démarches administratives
- ✓ Stimulation et soutien psychologique...

L'usager souhaitant bénéficier d'une de ces prestations doit en faire la demande auprès du Centre Communal d'Action Sociale.

En fonction de son état de dépendance (grille AGIRR) et de ses ressources, il pourra bénéficier ou non d'une prise en charge :de sa caisse de retraite, de l'aide sociale, ou de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie .

L'évaluation est faite par le secrétariat du C.C.A.S:







# Les intervenants à domicile

#### Moyens

Le service de soutien à domicile dispose de

- ✓ quatre agents qualifiés
- ✓ un agent de remplacement.



#### Accompagnement

Des réunions de travail ont lieu régulièrement pour assurer une bonne communication de l'information. Le personnel bénéficiera d'un plan de formation pour réactualiser ses connaissances, s'adapter aux spécificités de la profession afin de garantir aux usagers des prestations de qualité.

Le C.C.A.S. veille à ce que les règles d'hygiène soient respectées.

En cas de situation de maltraitance, le service en informera au plus vite l'antenne « Allo Maltraitance des personnes âgées » la plus proche.



#### Horaires d'intervention

#### Les aides à domicile interviennent à domicile :

Du lundi au dimanche et jours fériés de 8h00 à 13h00 et de 13h30 à 20h00.

A titre exceptionnel, ces horaires peuvent être modifiés.

#### Recrutement

Ces personnels sont recrutés avec les capacités et les qualifications nécessaires au travail d'aide à domicile

Les principales qualités requises d'une aide à domicile sont la discrétion, la considération pour le bénéficiaire, les facultés d'observation d'écoute et de dialogue.

Les agents du service sont tenus à l'obligation de discrétion professionnelle pour tout ce qui concerne les faits dont elles ont connaissance durant l'exercice de leurs fonctions.



#### Evaluation des besoins

Les interventions sont déterminées à la suite d'une évaluation des besoins effectuée par un responsable du service ou par une équipe médico- sociale dans le cadre de l'APA.

Un plan d'aide fixe la nature et le nombre d'heures d'aide à domicile en fonction de votre état de santé et d'autonomie. Il fixe également le montant de votre participation financière.

Un document individuel de prise en charge précisant la nature, la durée, la fréquence et les horaires d'intervention ainsi que votre participation, est établi lors de votre admission.



#### Venez vous renseigner à la Mairie

Vous serez accueilli et guidé dans vos démarches en toute discrétion.

Prenez rendez-vous au

05 59 67 60 79

#### a nous concetnes







#### Des nouvelles du site Internet

#### Fréquentation

La fréquentation du site maslacq.fr a continué à s'améliorer, le nombre annuel de visiteurs passant de 33 000 en 2012 à 44 000 en 2013.

On a constaté une baisse de fréquentation momentanée l'hiver dernier, mais on relève à l'heure actuelle 130 visites/jour



#### Contenu

- PV du Conseil Municipal
- Actualités de Maslacq et de la zone Lacq Orthez

• Renseignement sur vos démarches administratives

Avec accès au site des impôts et de télépaiement des amendes

Les services

Transports-sécurité-ordures Poste-Bibliothèque-Cyberbase Le Plan d'Urbanisme Qualité de l'air et de l'eau

Les entreprises

**Commerces** 

**Artisans** 

**Agriculteurs** 

- ◆ Les aides de la CCLO

Les activités touristiques

Les cinémas

L'éducation

**Crèches- Ecoles** 

Collèges-Lycées

Vacances scolaire

Les associations

**Sportives** 

**Culturelles** 

Loisirs

Parents d'élèves...

\* Règles de la vie

en commun Pour les gens que vous recevez, des infos sur :

Les cultes

Les randonnées



#### Accès aux actualités

Par l'agenda: activités programmées Info + ancienne : en cliquant sur

=> voir toutes les actualités



#### Des liens avec

- Le Conseil Général
- ◆ La CC Lacq-Orthez
- La Région Aquitaine
- La Préfecture
- Les communes voisines
- Les impôts
- La Caisse des **Allocations familiales**
- La sécurité sociale
- Service public...

Consultez régulièrement : www.maslacg.fr





#### Février

- 12 Pelotari
  - ✓ Début du tournoi **Trinquet**
- 12 Vie au village
  - √AG

18h30 salle Ménat

# Mars



- 01: Copains du bord
  - Ouverture pêche Lac de la Plaine
- 04: Amassade
  - ✓ Beignets mardi gras Salle socio
- 10 : Etoile sportive
  - √ Vente de gâteaux Porte à porte
- 22 : APEL (Jeanne d"Arc)
  - ✓ Soirée Bodega—Tapas Salle socio
- 17: Musique
  - √ Vente de chocolats Au porte à porte
- 25: Amassade ✓ Repas du chevreuil

Salle socio

- 20: Etoile sportive
  - ✓ Course à pied
  - Salle socio.
- 22: Amassade √ Omelette pascale
  - Salle socio
- 27 : Sté d'éducation populaire
  - √ Kermesse Inter-paroissiale Salle socio

# Manifestations 2014

#### Mai



- **Amassade** 
  - ✓ Sortie de printemps. (à définir)
- 10: Etoile sportive
  - √ Repas fin de saison

#### Juin



- **Etoile sportive** 
  - ✓ AG Stade de Biron
- 08 : APEL (Jeanne d'Arc)
  - ✓ Fête de l'école
- 13-14 : Pelotari
  - √ Finales du tournoi
  - Trinquet de Maslacq
- 13: Coop Ecole publique
  - ✓ Fête de l'école
  - Salle socio
- 15: APE Ecole publique
  - √ Kermesse
  - Salle socio
- 20-21-22 : Comité des
  - √ Fête patronale
- Copains du Bord
  - ✓ Concours de pêche
  - Lac de la Plaine
- 23 : Ecole de musique
  - ✓ Audition
  - Salle socio

# Juillet Août

Néant



## Septembre

- Copains du bord
  - ✓ Journée adhérents Lac de la Plaine



✓ Repas de début de saison

#### Octobre



Néant

#### Novembre

15 : Chasse



Repas annuel pour tous Salle socio.

#### Décembre

- **Amassade** 
  - ✓ AG
  - Salle socio



- **CCAS** 
  - ✓ Repas des plus de 70 ans